
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Procès-verbal de la séance du 31 mars 2025

Présents : 10

L'an deux mille vingt-cinq et le trente-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel POMIES.

Votants: 10

Sont présents: Daniel POMIES, Jasmine PUCH-NEDELLEC, Sophie ROBERT, Philippe CHARLIER, Raymond DELPIC, Simone LAMARQUE, Jean-Pierre LAMOTHE, Frank MONTAUBAN, Martine SERRES, Yaël SMERZ

Excuses: Jean-Luc ASTUGUES

Secrétaire de séance: Jasmine PUCH-NEDELLEC

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 04/03/2025,
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 27/03/2025,
- Questions diverses

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 04/03/2025

Le procès-verbal est approuvé.

2 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 27/03/2025

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 27 mars 2025 et s'est prononcée sur la révision libre des attributions de compensation dans le cadre d'un Pacte Fiscal.

Le rapport, ci-joint, se conclue par un avis favorable (24 pour, 6 abstentions), des représentants de la CLECT présents lors de la séance, sur la révision des Attributions de Compensations selon le calcul du scénario 2, à savoir une neutralisation des AC négatives des communes à l'exception de celle concernant le transfert de la compétence PLUI.

Le Conseil Municipal, appelle à se prononcer sur l'adoption du rapport de la CLECT du 27 mars 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne, du 27 mars 2025 selon le document joint en annexe.

3 - Questions diverses

Aucune question diverse n'a été abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

**Le présent procès-verbal a été approuvé lors du la séance du
Conseil Municipal du 10/04/2025**

Le secrétaire de séance

Le Maire, Daniel POMIES